



Flash...infos

CONTACT : 06 36 35 45 28 06 07 98 12 48

Octobre 2022

Edito :

Comment ne pas parler dans cet édit de crises : Covid, inflation, pénurie, elles se succèdent et se chevauchent, avant que l'une d'elles soit terminée en voilà une autre... Flashdance est touchée bien évidemment et rend la situation difficile pour tous. Les absences des élèves ou des profs perturbe le bon déroulement des cours qu'il faut annuler, remplacer, reporter, il faut suivre l'évolution des conditions de travail, de la convention collective, des salaires et surtout des charges. Tout ça fait qu'il ne reste plus qu'une seule solution pour que l'école perdure : l'augmentation récurrente des cotisations, qui ne réjouit personne, et qui pourtant est nécessaire et doit suivre l'évolution des coûts.

Mais nous sommes pleins d'entrain car après une « rentrée » satisfaisante sur le plan des effectifs, nous préparons activement les concerts et animations du 16 décembre, 7 avril et 3 juin. Et surtout notre implantation à l'Agora nous incite à faire le mieux possible...

René Morin



Les points forts de l'assemblée générale :

La remontée progressive des effectifs tombés bien bas à cause de Covid. Les profs de musique sont pratiquement au top de leurs disponibilités sauf en Technique vocale, Théâtre et Hip-hop qui mériteraient d'être plus étoffés afin de ne pas être des activités déficitaires.

Les succès de nos prestations, 8 mai, 15 avril, 17 et 18 juin pour St Pierre et aussi à l'extérieur : fête de la musique à Roisey, concert à Bollène pour ne citer que ceux-là.

Parlons budget...

L'assemblée générale s'est aussi penchée sur le budget qui hélas est largement déficitaire et le sera encore cette saison. Les facteurs de déficit sont pour une bonne partie la refonte de la convention collective. Elle a entraîné une augmentation des salaires, mais surtout des charges. Quand les salaires s'éloignent du SMIC, et ce fut le cas, le montant de la réduction des charges sur les bas salaires diminue, on arrive à une augmentation disproportionnée des dites charges. Ajouté à cela la complexité du calcul des paies que nous avons confié à un cabinet comptable, nos ressources constituées essentiellement des cotisations et subventions ne sont plus suffisantes pour assurer l'équilibre financier. Ainsi se justifie l'augmentation des cotisations que vous avez subie, cotisations qui

pourtant étaient restées stables pendant plus de trois ans. La situation de crise inflationniste et les revalorisations d'Août dernier nous laissent présager que ce ne sera pas suffisant et que la saison prochaine nous devrons réviser à nouveau nos tarifs... A moins qu'un mécène... ?

Parlons recettes...

Trouver de l'argent ? C'est bien le maître mot de nos soucis permanents. Outre les cotisations et subventions, que peut-on faire ? Multiplier les animations lucratives ? Notre philosophie nous incite plus à la gratuité de l'entrée à nos concerts que les rendre payantes. Mais peut-être avons-nous tort ? La qualité de nos prestations ne mérite-t-elle pas d'être rémunérée ?

Des sponsors

La recherche de sponsors devrait permettre de contribuer à l'équilibre du budget. Rappelons que tout don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du don (maximum 8000€).

Des activités lucratives

Et puis il y a des actions ponctuelles. C'est le cas des ventes de chocolats, brioches, à Noël et Pâques, que vous connaissez déjà, que nous allons compléter par une vente de bières artisanales et plus tard nous vous proposerons des bouteilles de bon vin.

C'est parti pour les chocolats de Noël.

Vous avez reçu dans votre boîte mail toutes les instructions et liens pour choisir les meilleurs produits. Le catalogue est en ligne : <https://www.initiatives.fr/download/documents-pratiques/589/catalogue-noel-2022-62f941.pdf> ou disponible à l'Agora. Vous pouvez nous retourner votre commande et le paiement par l'intermédiaire des



professeurs. Rappelons que votre chèque sera porté à l'encaissement après la livraison qui devrait se situer entre le 8 et 16 décembre.

Date limite pour la commande « papier » 16 novembre.

Le hip-hop... au top

Après le départ de Romain, **Floris Richard** a pris le relais. Il a des références solides. Il est en effet **double**



champion de France de breakdance en 2013 et 2016, et **vice-champion du monde** la même année. Il compte dix-sept années d'expérience dans le « Breaking ». Il a participé à de nombreuses compétitions nationales et internationales. C'est une « peinture ». Nous lui souhaitons la bienvenue.

Et pour les brioches aussi...

Le retour des bons de commande se fait de la même façon, au plus tard le 1^{er} décembre.



<https://www.initiatives.fr/download/documents-pratiques/593/catalogue-rentree-2021-ef5cd6.pdf>

Sachez que vous pouvez congeler les brioches sans que leur goût et leur texture soient altérés.

Et de la bière...

La Brasserie de la Sanne propose ses produits dont nous vous communiquerons la liste et les prix. A déguster soi-même ou à offrir,

nous avons déjà pu apprécier la qualité et le goût délicat de ces bières locales. Nous vous les avons



fait découvrir lors de nos concerts les 15 avril et 17-18 juin.

Et du vin...

Nous négocions avec le domaine Château Gourdon le meilleur rapport qualité-prix pour un cadeau original.



Flashdance : Et si on changeait de nom ?

Trente-six ans que ce nom a été donné quand l'association ne comptait que de la danse. La musique est venue petit à petit compléter les activités jusqu'à devenir largement majoritaire : 80% des élèves aujourd'hui sont musiciens. Depuis longtemps nous cherchons un nouveau nom plus représentatif de nos activités. Aujourd'hui nous faisons appel à vous, élèves, parents, amis pour tenter de rebaptiser Flashdance et pourquoi pas redessiner un logo... Toutes les idées seront bonnes à prendre...

www.flashdance-stpierre.com